

Réf: Dossier 301459

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « ICBTP »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGHIEN PRES
D'ITES, Lot 850, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « ICBTP »

Objet : -L'IMMOBILIER
-LES TRAVAUX DE ROUTE
-LE BITUMAGE
-LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
et pour la réalisation de l'objet social:
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGHIEN PRES
D'ITES, Lot 850, Ilot 85

Dirigeant(s) M ZONGO OUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03440 du 18/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21282/GTCA/RC/2024 du 18/04/2024

